

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3819 - Vendredi 12 Février 2021 - Prix : 200 Fc

COVID-19

## **Certaines écoles se battent pour sauver une année scolaire mal partie**



SOCIÉTÉ

### **Des prisonniers verront bientôt le soleil**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Février 2021**

Lever du soleil:  
06h 05mn  
Coucher du soleil:  
18h 37mn

Fadjr : 04h 53mn  
Dhouhr : 12h 25mn  
Ansr : 15h 52mn  
Maghrib: 18h 40mn  
Incha: 19h 54mn



## COMITÉ DE NORMALISATION

## Du CoNor, Kanizat Ibrahim ambitionne la Caf

*Candidate aux scrutins des membres de la Caf (mars 2021), chargée du football féminin, la présidente du CoNor pour la Ffc, Kanizat Ibrahim, revient au bercail. Elle a effectué un court séjour au Cameroun, à l'occasion de la confrontation de clôture, comptant pour l'édition 2021 du Chan. Deux autres prétentieuses, Patricia (Madagascar) et Lawson (Togo) ambitionnent le même fauteuil. Mais, si l'expérience fait la différence, la chance de voir la Comorienne exercer à côté d'Ahmad Ahmad ou son successeur est significative. Au Maroc, les verdicts seront concluants.*

Le commun des mortels s'interroge si la présidente du Comité de Normalisation (CoNor) pour la Fédération de Football des Comores (Ffc), Kanizat Ibrahim, a eu la présence d'esprit d'optimiser son séjour au

Cameroun par rapport aux scrutins du 21 mars prochain, pour le bureau exécutif de la Confédération Africaine de Football (Caf) et de ses membres. « Bien entendu, je me suis efforcée de rentabiliser mes rencontres avec des présidents de fédérations de football. C'était une démarche individuelle. Ils se sont montrés attentifs à mon exposé, à mes ambitions », clarifie-t-elle. Vraisemblablement, les voix risquent de se délocaliser, notamment l'Afrique centrale et australe. « Comme je le disais, dans mes contacts, je n'ai pas privilégié des zones spécifiques. Un président représente un bulletin. Bien entendu, la Togolaise peut bénéficier des voix des fédérations périphériques. En tout cas, rien n'est joué d'avance ».

Autre obstacle, la sous-région sera représentée par deux prétendantes aussi ambitieuses, la Malgache, Patricia Rajeriarson et la



Comorienne Kanizat Ibrahim. Le face-à-face s'annonce coriace. Le risque de voir les voix indianocéaniques se morceler est réel. « J'ai diversifié ma campagne de sensibilisation. J'ai discuté et échangé avec tout le monde. Les fédérations de

l'Afrique australe, qui prennent part au Cosafa Cups, sont des alliés potentiels », avance-t-elle.

La particularité de Kanizat est convaincante. Elle a réussi à surmonter une étape difficile : l'examen et l'analyse d'éligibilité des

candidats au Comité Exécutif. Maintenant, tout repose sur sa brillante réussite au titre de patronne du CoNor, après une quinzaine de mois, perturbée par l'état d'urgence sanitaire. Elle a su remettre sur de bons rails une discipline, qui était acculée dans de graves crises. Elle a laissé bonne impression, là où d'autres ont enregistré des contre-performances. L'expérience acquise ici, riche et enrichissante, n'a pas laissé indifférente la Caf. C'est l'un des atouts qui balisent le parcours élogieux de l'ambitieuse Kanizat Ibrahim. La chance de la voir exercer à côté du président de la Caf, Ahmad Ahmad ou de son successeur, au titre de patronne du football féminin du continent est significative. Le verdict du 21 mars 2021 du Maroc sera très attendu.

Bm Gondet

## PATRIMOINE

## La muraille de Nioumachoi est en danger imminent

*Nioumachoi fait partie des villes anciennes de Mohéli qui étaient entourées d'une muraille. Cette dernière est partiellement menacée de destruction par la montée des eaux de mer.*

La jeunesse de cette localité du Sud de l'île lance un cri d'alarme pour sauver ce vestige historique de la ville. La montée des eaux de mer menace sévèrement le ngomé, l'un des

monuments historiques de la ville. « Cette muraille se trouvait à 5 mètres de la plage et maintenant la mer a creusé jusqu'à son sous-bassement. Il suffit de deux reprises de montée d'eau pour que le mur s'écroule », alerte Zourdine Abderehmane, un jeune de Nioumachoi soucieux de ces effets de la nature sous leurs yeux impuissants.

Et les eaux de mer ne comptent pas s'arrêter là, car des maisons d'habitation sont très proches. Elles

sont appelées à disparaître elles aussi si rien n'est fait. Un appel à la solidarité est lancé par la jeunesse pour sauver le peu qui reste. Ainsi des travaux préliminaires vont débiter dès ce dimanche, selon Zourdine. « Avec le peu de moyens

dont nous disposons, nous allons commencer à faire quelque chose en espérant que nos cris seront écoutés et nos prières exaucées », dit-il.

Ces jeunes vont construire un mur de soutènement avec du béton

armé depuis le sous-bassement en espérant retarder l'action des eaux montantes. Un appel à l'aide est lancé pour sauver ce patrimoine de la ville de Nioumachoi en voie de disparition.

Riwad







Le Bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Moroni en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation, de l'administration Territoriale, chargé de relations avec les institutions publie un **Appel à Candidature** pour

**RECRUTEMENT D'UNE CONSULTANT/E pour Le développement d'outils standardisés et adaptés au contexte national pour l'identification et la prise en charge des cas de traite de personne en Union des Comores**

**CONTEXTE DE LA CONSULTANCE**

La traite des personnes est un fléau contemporain qui affecte toutes les régions et sociétés du monde. Tous les pays sont concernés, que cela soit comme pays d'origine, de transit ou de destinations de victimes de traite transnationale, ou nationale. L'OIM, Organisation intergouvernementale principale travaillant sur les questions de traite de personnes, et d'assistance aux victimes de la traite des personnes dans l'Océan indien, a mis en œuvre des activités programmatiques sur ces sujets depuis 2014 dans la région.

Selon le rapport d'Etat américain de 2019 sur la traite des personnes, les Comores ne disposent pas de procédures formalisées pour identifier les victimes de la traite, ou de référencement aux services d'assistance. Le rapport recommande, entre autres, de relever le niveau sur le volet d'identification des victimes et de renforcer la provision de services de protection et d'assistance aux victimes.

L'objectif général de cette mission est l'élaboration d'outils standardisés portant sur l'identification et l'assistance aux victimes de traite.

**RESPONSABILITES DU/DE LA CONSULTANT/E**

Dans ce contexte, le/a Consultant/e réalisera les principales actions suivantes :

- 1) Analyser les besoins, d'identifier et de prendre contact avec les partenaires
- 2) Développer les outils standardisés portant sur l'identification et l'assistance aux victimes

**COMMENT SOUMETTRE LA CANDIDATURE**

Les TDRs détaillés en version électronique peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante : [IOMMadagascar@iom.int](mailto:IOMMadagascar@iom.int).

Les candidatures comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation avec les contacts et détails de deux références professionnelles, une brève proposition narrative (5 pages maximum) présentant la manière dont la consultation sera réalisée, ainsi que une proposition de frais de consultation doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : [IOMMadagascar@iom.int](mailto:IOMMadagascar@iom.int) avant le **24 février 2021** avec dans l'objet de l'email la mention : « **Candidature 2021-001-KM10** ». Les candidatures incomplètes et/ou reçues après la date limite seront rejetées.

## La Gazette des Comores

## Directeur général

Said Omar Allaoui

## Directeur de la publication

Elhad Said Omar

## Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

## Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

## Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

## Riwad

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

## Chronique Sportive

B.M. Gondet

## Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

## Responsable commercial

Mariama Mhoma

## Documentation archiviste

Hadidja Abdou

## Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

## Impression

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## COVID-19

## Certaines écoles se battent pour sauver une année scolaire mal partie

*Pour éviter aux élèves de passer une année scolaire encore plus difficile que l'année dernière, une poignée d'écoles privées comme le GSA, l'EIK et le Gymnase donnent des photocopies des cours et d'exercices à leurs élèves dans l'objectif de les obliger à travailler à la maison. Une école comme le GSFA, elle envisage le téléenseignement.*

**B**ien que le gouvernement ait décidé depuis janvier dernier de fermer les établissements scolaires, certains d'entre eux plus particulièrement du secteur privé travaillent déjà à distance

avec les élèves dans le but d'éviter à ces derniers de passer une année scolaire encore plus ébranlée que l'année dernière. C'est le cas du Groupe scolaire Avenir et l'école Ibn Khaldun de Vouvouni Bambao qui donnent aux élèves des photocopies des cours semaine après semaine pour qu'ils puissent travailler à la maison. « Cette pandémie a déjà paralysé et traumatisé le monde. Et des crises importantes s'enregistrent dans tous les secteurs. Cependant nous devons sauver à tout prix l'éducation », avance Moussa Abdou, le directeur du Groupe Scolaire Avenir.

Depuis la semaine dernière, cet

établissement privé accompagne ses élèves dans cette crise sanitaire afin de les garder éveillés. « Nous ne pouvons pas désobéir le gouvernement même si la situation nous force. Mais ce n'est pas un péché si l'établissement crée des photocopies d'exercice et des cours pour nos élèves. Et c'est d'ailleurs une façon de dissiper la paresse le temps qu'ils restent à la maison », soutient Nazoum.

Certains établissements travaillent déjà de la sorte avec leurs élèves tandis que d'autres envisagent le téléenseignement. C'est le cas du Groupe Scolaire Foundi Abdoulhamid (GSFA) qui d'après

un communiqué publié récemment sur les réseaux sociaux, la direction de cette école privée prévoit de travailler à distance au moyen de la nouvelle technologie avec ses élèves en attendant une éventuelle reprise des cours le 17 février prochain. En tout cas, plusieurs pressions et décisions de certaines écoles concernant la fermeture des écoles vont pousser le ministre de l'éducation à d'autres ordonnances dans les jours qui viennent.

Pour ce qui est du téléenseignement, nombreux sont les enseignants qui regrettent une pratique adéquate du domaine. « C'est un travail qui nécessite des parfaites

connaissances technologiques de la part des enseignants et des élèves. Il faut déjà que l'enseignant s'organise techniquement, c'est-à-dire s'adapter à des cours spécifiques que pédagogiques dans cet échange technologique avec l'élève ou l'étudiant. Donc je pense d'ores et déjà que notre ministère devrait songer à former les enseignants dans ce domaine car personne ne connaît ce que nous réserve l'avenir avec cette maladie », propose Djalim Ali, enseignant chercheur à l'Université des Comores.

**Kamal Gamal**

## SOCIÉTÉ

## Des prisonniers verront bientôt le soleil

*Les travaux préliminaires pour la mise en liberté de certains détenus ont déjà commencé. Selon le procureur général, Soililhi Djae, les privilégiés seront les détenus ayant commis un délit mineur. Cette décision a été motivée par la Covid-19 qui sévit dans le pays actuellement.*

**A**ussitôt l'annonce faite par le porte-parole du gouvernement concernant la libération de certains détenus pour désengorger les lieux, le procureur général, Soililhi Djae prend les choses en main. Il a appelé le service pénitencier pour commencer le travail. « J'ai ordonné au service pénitencier ce matin de commencer les travaux préliminaires afin de répertorier es



détenus qui peuvent bénéficier de cette liberté. Nous pensons terminer d'ici les 72 heures », déclare-t-il. Sur ce cas de figure, trois facteurs

peuvent être en jeu. Soit c'est la liberté provisoire qui est décidée par un juge d'instruction, liberté conditionnelle qui suscite une observation de bonne conduite du prisonnier ou la grâce présidentielle qui éponge les peines du détenu en question. « Bien sûr, c'est aux autorités compétentes d'en décider », précise-t-il. Sur les critères de libération, le procureur général montre que dans les normes, l'on parle de petites infractions. « Normalement, les bénéficiaires seront les prisonniers qui ont purgé la moitié de leurs peines et bien sûr avec des délits mineurs », insiste-t-il.

Pour rappel, c'est en conseil des ministres du mercredi 10 février que la décision a été entérinée. Le gouvernement et les autorités compé-

tentes se sont intéressés de près à la situation des prisonniers afin de préserver la population face à la menace de la Covid-19. Jusqu'à hier jeudi 11 février, la Maison d'arrêt de Moroni comptait 203 détenus, vivant dans des situations précaires, soit d'ordre hygiénique, sanitaire ou autres. Ces lieux peuvent être considérés comme un nid de contamination en cette crise sanitaire. De ce fait, le président de la République va engager la libération des détenus comme c'était le cas lors de la première vague. « Certains prisonniers sont malades. Il est du devoir de l'Etat de les protéger ainsi que leurs visiteurs », a confié Houmed Msaidie après le conseil des ministres.

**Andjouza Abouheir**

## ÉLECTION D'AZALI AU POSTE DU 2E VICE PRÉSIDENT DU BUREAU DE L'UNION AFRICAINE

### Le G10 parle d'une fierté pour le peuple comorien

*Cinq jours après l'élection d'Azali par l'Union Africaine en tant que 2ème vice-président du bureau exécutif, l'Alliance pour la mouvance présidentielle dénommée (G10) se félicite et affirme qu'il s'agit d'une fierté pour le peuple comorien.*

**L**ors de sa 34ème session ordinaire, l'Union Africaine a élu le Président comorien Azali Assoumani au poste de 2ème vice-président du bureau exécutif. Pour une partie de l'opinion c'est une fierté et un honneur. C'est le cas du groupe G10. « Une fierté parce qu'à travers le président, c'est la nation comorienne qui est consacrée, c'est le peuple Comorien qui est honoré », estime le G10 dans un communiqué signé le 11 février qui précise qu'il y'a des actes

posés par l'histoire qui doivent fédérer toutes les opinions lorsqu'ils mettent en valeur notre Nation. Cette distinction du prési-

dent Azali en fait partie », souligne-t-il.

Ainsi, le G10 exprime sa gratitude envers l'Union Africaine

avant de présenter ses sincères félicitations au président Azali pour avoir su mériter ce respect dû à sa personne et à son peuple.

Pour lui, les Comores gagneront lorsque nous saurons tous à un moment donné privilégier l'intérêt national. « Que nos frères de l'opposition qui fustigent notre auguste organisation panafricaine en raison de son acte mémorable, reapprennent leur éducation civique. Qu'ils s'instruisent surtout sur les règles de fonctionnement des organisations inter-étatiques au sein desquelles les hauts représentants des États se vouent respect et considération mutuels envers eux-mêmes et envers leurs peuples respectifs », poursuit le communiqué avant de conclure que « les Comores émergeront certainement avec ses filles et ses fils unis ».

**Ibnou M. Abdou**





## COMMUNIQUE DE PRESSE

Février 2021

A la suite du constat de brouillage des sites techniques de Telco et suite à la publication du rapport préliminaire relatif à l'analyse et investigation technique menées conjointement par l'ANRTIC et Telco, **il a été convenu d'un commun accord d'apporter les points d'éclaircissement ci-après.**

En effet, après analyse du rapport émis par l'ANRTIC, les équipes techniques de Telco ont fait des observations qui sont à prendre en considération face aux conclusions préliminaires de l'ANRTIC. Dans ce cadre et afin de lever les doutes sur les motifs du brouillage des sites techniques de Telco, **les deux parties ont décidé de revoir le protocole d'investigation y afférent.**

Ce nouveau protocole d'investigation sera désormais appliqué afin **d'identifier rapidement les sources des interférences qui persistent et dégradent la qualité des services de Telco.** Il permettra également à Telco et l'ANRTIC de pouvoir travailler efficacement et en synergie, **pour améliorer davantage la qualité du service de Telco, qui est fortement impactée par ces interférences qui selon Telco, sont indépendantes et extérieures à Telco.**

**Telco est confiant sur la diligence de l'ANRTIC** pour l'identification des sources de ces interférences et ainsi pouvoir y mettre fin au plus vite. Et ce, dans l'intérêt primordial de la Population Comorienne en général et du Secteur des Communications électroniques en particulier.



## Demande de proposition pour la fourniture de service d'entretien et de nettoyage des locaux de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche une société de nettoyage professionnelle pour s'occuper à entretenir et nettoyer son bureau à Mkazi.

Les sociétés intéressées par cette offre peuvent obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivante : **[azaki@peacecorps.gov](mailto:azaki@peacecorps.gov)** avant le **19 Février.**

Toute demande d'information ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au **360 01 03.**



Union Européenne  
Délégation de l'Union Européenne  
chargée des Comores à Madagascar  
Fonds Européen de Développement

Union des Comores  
Ministère des Finances  
et du Budget  
Ordonnateur National  
du FED



Programme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle  
11ème FED - KM/FED/2019/040-262  
FED/2020/422-000

### AVIS DE RECRUTEMENT – ASSISTANT(E) DE DIRECTION

Le Programme « MSOMO NAHAZI », formation et insertion professionnelle financé par l'Union Européenne et l'Union des Comores souhaite recruter un(e) assistant(e) de direction pour assurer le suivi administratif de la cellule de gestion du projet.

L'assistant(e) de direction sera basé(e) à Moroni. La durée du contrat est de 2 mois et renouvelable après une évaluation positive pour les années suivantes.

Le poste est ouvert à toute personne de nationalité comorienne, répondant au profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 au minimum en secrétariat, gestion administrative ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine de la gestion administrative ou du secrétariat de direction, (Expérience dans un projet de développement serait un atout) ;
- Avoir des connaissances sur l'utilisation des logiciels bureautiques ;
- Avoir de très bonnes aptitudes de rédaction ;
- Avoir le sens des responsabilités, de l'engagement et de la bienséance
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française en écrit et oral

- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression.

L'intéressé(e) est prié(e) de déposer son dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, un curriculum vitae, une copie des diplômes et les attestations mentionnées dans le curriculum vitae et les coordonnées d'au moins une personne de référence (nom, prénom, titre, structure, téléphone, courriel) attestant la capacité professionnelle.

Les dossiers doivent être mis dans une enveloppe portant la mention « Recrutement assistant(e) de direction-MSOMO NA HAZI »

Les dossiers de candidatures sont adressés à Monsieur le Directeur / Régisseur du Programme « MSOMO NA HAZI », formation et insertion professionnelle et déposés à la Direction Nationale de la Formation professionnelle sise à la Maison de l'Emploi en face du Stade Baumer entre ONICOR et ANACM. Tout dossier remis après délai ainsi que tous les dossiers non complets ne seront pas acceptés.

**Date limite de soumission est le 25 février 2021 à 12h00.**



Union Européenne  
Délégation de l'Union Européenne  
chargée des Comores à Madagascar  
Fonds Européen de Développement

Union des Comores  
Ministère des Finances  
et du Budget  
Ordonnateur National  
du FED



Programme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle  
11ème FED - KM/FED/2019/040-262  
FED/2020/422-000

### AVIS DE RECRUTEMENT- CHAUFFEUR

Le programme « MSOMO NAHAZI », formation et insertion professionnelle financé par l'Union Européenne et l'Union des Comores souhaite recruter un chauffeur pour faciliter les déplacements et pour assurer la bonne gestion des véhicules.

Le chauffeur sera basé à Moroni. La durée du contrat est de 2 mois et renouvelable après une évaluation positive pour les années suivantes.

Le poste est ouvert à toute personne de nationalité comorienne, répondant au profil ci-après :

- Niveau d'étude : collège minimum
- Titulaire d'un permis de conduire valide
- Un minimum de 5 ans d'expériences professionnelles dans un poste similaire
- Connaissance des règles de conduite et des règlements,
- Compétences dans les réparations mineures des véhicules,
- Disponible pour des fréquents déplacements ;
- Aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Connaissance parfaite des entités adminis-

tratives (ministère, etc.) et les localités des projets financés par d'autres bailleurs ;

- Très bonne condition physique et morale ;
- Respectueux, dynamique et serviable

L'intéressé est prié de déposer le dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, un curriculum vitae, une photocopie des diplômes, certificats de travail et une copie du permis de conduire.

Les dossiers doivent être mis dans une enveloppe portant la mention « **Recrutement chauffeur-MSOMO NA HAZI** »

Les dossiers de candidatures sont adressés à Monsieur le Directeur / Régisseur du Programme « MSOMO NA HAZI », formation et insertion professionnelle et déposés à la Direction Nationale de la Formation Professionnelle sise à la Maison de l'Emploi en face du Stade Baumer entre ONICOR et ANACM. Tout dossier remis après délai ainsi que tous les dossiers non complets ne seront pas acceptés.

**Date limite de soumission est le 25 février 2021 à 12h00.**